

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Eric Bertinat*

*Date de dépôt : 3 février 2012*

## **Interpellation urgente écrite** **Outlook 2010 pour 2013 ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

A ce jour, tous les fonctionnaires de l'Etat utilisent l'outil de gestion de courrier professionnel *Microsoft Outlook 2003*. Une mise à jour de ce produit sous licence *Microsoft* est donc nécessaire et c'est la raison pour laquelle le CTI a acheté l'an passé quelques 20 000 licences nécessaires à l'installation d'*Outlook 2010* sur tous les postes de travail de l'Etat. On peut comprendre que l'installation d'une plateforme aussi complexe oblige le CTI à de nombreux tests, les applications métiers étant aussi diverses que nombreuses. D'autre part, une fois les contrôles nécessaires validés, il s'agit de mettre sur pied une formation de base pour aider les collaborateurs de l'Etat dans leurs premiers pas avec ce nouveau logiciel. Mais en ce début 2012, *Outlook 2010* n'est toujours pas installé. Il serait même question que l'ensemble de la fonction publique ne soit pas équipée de ce nouveau gestionnaire d'informations personnelles et client de courrier électronique avant 2013. D'où ma question :

*Quelles sont les raisons de cet important retard et le coût total (comprenant l'achat des logiciels) de l'installation d'Outlook 2010 ?*

D'avance, je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.